

Délibération n°2025-048**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 29 septembre 2025

Le 29 septembre 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué en date du 19 septembre 2025 s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Florian DUMAS, Maire.

Présents : F. DUMAS (Le Maire), F. MATHE (Adjointe), F. BOULOT (Adjoint), E. CANU, O. CLABAUX, M-H. DUPUY, M. GRACIA, A. GRIMARD, A. GUILLOT, N. MOTARD, F. RIVIER.

Absents excusés : L. BOUVERET, A. CAVARD, E. POUIT.

Secrétaire de séance : F. BOULOT

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 14

Présents : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET :**Contrat logiciel JVS MAIRISTEM**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le contrat Horizon Villages Cloud est arrivé à échéance le 31 août dernier,

Considérant la proposition de JVS MAIRISTEM de souscription au contrat HRZ Villages Infinity, pour une durée de 3 ans,

Considérant les fonctionnalités supplémentaires incluses dans leur nouvelle solution,

Considérant le coût annuel de ce nouveau logiciel s'élevant à 4 920€ TTC, exclusivement finançable en fonctionnement,

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de valider le contrat proposé par JVS MAIRISTEM, d'un montant de 4 920€ TTC.

Fait à CIVRAC DE BLAYE, le 29 septembre 2025

Pour extrait certifié conforme délibéré le 29 septembre 2025

Le Maire, Florian DUMAS



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception.